

Procès verbal du conseil d'école du 19 octobre 2023

1/ Présentation des membres du nouveau conseil d'école

Enseignants/ mairie / parents

- Mme Astruc (intérim de direction)	- Mme Lagarde
- Mme Pontello	- Mme Ohier
- Mme Belotti	- Mme Baltieri
- Mme Guiraud	- Mme Mouloucou
- Mme Chotard	- Mme Bernard
- Mme Roma	- Mme Morozeau
- Mme Dupuy	- Mme Sentenac
- Mme Lavergne	- Mme Panier
- Mme Maurette	- Mme Lauroua
- Mr lagorce (mairie de daux)	- Mme Valette
- Cédric Ferkai (directeur ALAE)	- Mr Dossey
- Mme Gobert	

Excusées : Mme Mendez et Mme Heitz

2/ compte-rendu des élections des représentants des parents d'élèves

12 sièges pourvus par l'APEED.

163 suffrages 186 volontaires 40,5% de participation

Vote par pli porté : il faudra ajouter « signature » car de nombreuses enveloppes ont été retournées non signées .

3/ conseil d'école: composition et attributions

Rappel : les voix délibératives : le directeur qui est le président de séance ;deux élus ;les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;un des maîtres RASED [réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté] ;les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ;le DDEN [délégué départemental de l'éducation nationale].

Les voix consultatives : parents suppléants, les invités et intervenants extérieurs

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école : Projet définissant les activités scolaires et périscolaires qui permettent de mettre en œuvre les objectifs nationaux d'enseignement.

Il donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école, notamment sur les sujets suivants :

- Actions pédagogiques et éducatives
- Utilisation des moyens alloués à l'école
- Conditions d'intégration des enfants handicapés
- Activités périscolaires : Heures qui se déroulent avant et après la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés
- Restauration scolaire

- Hygiène scolaire
- Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

Il définit le calendrier des rencontres entre les enseignants et les parents d'élèves.

En fin d'année scolaire, le directeur de l'école transmet aux membres du conseil d'école un bilan.

Le conseil d'école peut transmettre un projet d'organisation de la semaine scolaire au Dasen Si le projet d'organisation du temps scolaire proposé par le conseil d'école est différent de celui du maire, l'inspecteur de l'éducation nationale met en place une concertation qui doit permettre de rapprocher les 2 projets. Au final, c'est le Dasen qui choisit l'organisation du temps scolaire des écoles concernées.

4/ Effectifs et organisation pédagogique de l'école primaire

PS/MS/ GS 1	PS/MS/ GS 2	PS/MS/ GS 3	PS/MS/ GS 4	CP	CP/ CE1	CE 1	CE 2	CE2/ CM1	CM1/ CM2	CM1/ CM2	CM1/ CM2	
10 /9 /9	10 /10 /8	10 /9 /10	10 /9 /9		12/ 10			8 / 15	8 /16	8/17	12 / 12	
28	28	28	28	25	23	24	24	23	24	25	24	
			112								192	304

Organisation des niveaux : équilibrer les classes. Cela Permet de développer l' autonomie, l'entraide, la collaboration. Dans une classe il n'y a jamais de niveau simple, grande hétérogénéité. En maternelle, Même si ils font le même atelier ce n'est pas avec les mêmes exigences. De nombreuses études ont montré l'intérêt des classes à multi-niveaux. De plus le nombre d'enfants par niveau est équilibré.

Inscriptions en novembre : 1 en MS, 1 en GS, 1 en CM1, 1 en CM2 et 1 en CP et 2 radiations (fratrie)

5/ modification du règlement intérieur et vote

Le règlement a été voté à l'unanimité.

Il sera consultable sur l'ENT et signer par les parents (coupon dans le cahier de liaison)

Les modifications du règlement intérieur ont été surlignées en jaune :

- heures pour rdv médicaux
- précisions sur les sorties (obligatoires et facultatives)
- motifs écrits pour absences

6/ Aide aux enfants en difficulté (RASED, PPRE, PPS et présence des AESH, **nouveau : soutien aux enfants en difficulté**)

- Estelle Mouli : psychologue scolaire, est présente sur l'école tous les mardis .

Elle demande si elle peut avoir une connexion internet dans son bureau. Elle pourra faire des bilans et suivre certains élèves à la demande des enseignants. Si besoin, les parents peuvent la joindre par mail ou sur l'école le mardi.

- Mise en place de PPRE

- Plusieurs enfants avec notification MDPH → 6 AESH (5 + 1 en novembre + certaines sont sur la pause méridienne avec un contrat mairie)

- Après les vacances, les missions du pacte des enseignants seront mises en place. Le projet de soutien aux élèves en difficulté sera réalisé par deux enseignantes (Mme Guirand et Mme Belotti) sur 3 semaines (3 fois par semaine) par période : travail d'une compétence (en ce début d'année : la lecture). Proposer aux parents des enfants concernés pour pouvoir les prendre 3 fois par semaine. 1 groupe cycle 2 et un groupe cycle 3 (maximum 8 enfants).

Après réflexion, le soutien se fera sur 4 semaines, afin de réduire le temps des séances (30 min au lieu de 40, temps plus adapté au cycle 2)

7/ Actions pédagogiques menées et envisagées :

- Patinoire (cycle 2) en période 2

- Piscine (cycle 3) en période 3 à Colomiers deux fois par semaine (10 séances) : pas de MNS pour valider le « savoir nager » (fin 6eme pour le valider).

Le maire précise qu'un projet de piscine couverte à Bouconne est en cours, pour une ouverture en 2026.

- Projets jeux olympiques roule pour ta flamme

- Rugby : le cycle 3 et les CE2 ont participé à des actions et un cycle rugby en lien avec la coupe du monde.

- Spectacle de Noël : un élémentaire et un maternelle

- Visite écocert pour la maternelle

- Animation tri avec les Hauts Tolosans pour les cycles 2 et 3

- Journée de la laïcité le 9 décembre : réalisation d'un banc de l'amitié

7/ Agrément des parents partenaires : patinoire le 7 novembre et piscine le 9 novembre

8/ présentation du bilan des coopératives

Coopérative scolaire stable :

- Maternelle : +6963 euros

- Élémentaire : +30285 euros

Le paiement en ligne doit être mis en place dans le courant de l'année.

Afin de faciliter les comptes, Deux coopératives distinctes sont maintenues: une pour la maternelle et une pour l'élémentaire. Penser à séparer les achats ou les dons par chèque (1 par école)

9/ Point Vigipirate et PPMS:

- l'exercice incendie a été réalisé en septembre : problème pour la classe de Mme Belotti qui n'entend pas le signal sonore.

- Attentat intrusion : reporté à la rentrée (réfléchir à un autre système d'alarme qui n'est pas audible par tous).

Un exercice confinement sera réaliser en janvier

10/ Travaux et achats réalisés par la municipalité : L'équipe remercie la mairie pour son soutien et sa collaboration, pour les achats et les travaux de l'été. L'équipe note la réactivité de l'équipe technique si il y a une urgence. Un Planning hebdomadaire est mis en place pour les travaux.

Une réunion régulière pour travailler sur des projets communs ou des demandes particulières sera mise en place.

11/ Lien école/ALAE :

Une réunion est envisagée en novembre

12 / actions envisagées par les parents d'élèves

- Après-midi autour des jeux de société
- Vente de sapins pour Noël
- Vente de gâteaux bijou
- Organisation du carnaval avec l'ALAE
- Fête de fin d'année de l'école

- questions des parents

- Problème de recrutement à l'ALAE: entraide avec personnel de la mairie ; aujourd'hui il manque 3 animateurs en primaire pour le midi.

Communiquer pour le recrutement et pour expliquer le sous-effectif.

- Sécurité, intégrité : à traiter en particulier → aller voir le directeur de l'ALAE. Mise en place d'une traçabilité pour les incidents. Il faut inciter les enfants à aller voir les adultes.

- Pas de service minimum à l'école. C'est un service d'accueil. En cas de grève : regarder les forces en présence et gérer les priorités.

-Le Coucher des petits se fait après le repas 12h35/40, c'est dans les textes de l'Education Nationale.

- Augmentation du temps de garderie : faire un sondage pour savoir combien de personnes sont concernées. Mais cela fera de longues journées. Les enseignantes notent que les enfants sont fatigués et ont du mal à se concentrer l'après-midi.

- PEDT pour redéfinir ALAE / Bouconne

- Animateurs qui s'adressent mal aux enfants : voir avec Cédric ferkai (faire remonter les cas concrets)

- les parents demandent un trombinoscope des animateurs à afficher à l'entrée. Cela sera fait quand l'équipe sera stable.

- Problème de vêtements : marquer le prénom de l'enfant, venir voir régulièrement à l'entrée de l'ALAE. Peut-être pourrait-on avoir des portants pour stocker les vêtements.

- Devoirs faits à l'ALAE : non, ce n'est pas du ressort des animateurs. Il faudra voir avec les enseignantes et la mairie si cela devient nécessaire.

-Les enfants sortent parfois avec les manteaux à 16h30 même quand il fait chaud. Les enseignants et les animateurs proposent aux enfants de les enlever, certains ne veulent pas, on ne peut pas les obliger. Parfois il leur est plus pratique de mettre le manteau pour porter le cartable. Bien-sûr, même en maternelle, ils peuvent quitter le manteau ou le pull si le temps le permet .

Question sur l'organisation et les classes multi-niveaux : voir paragraphe 4. Ceci a aussi été précisé lors des réunions de rentrée en septembre.

Fin du conseil d'école 20h , le secrétaire de séance, MmePontello.

Présidente du conseil d'école, Mme Astruc, directrice.